



**Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré**

**167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS**

**Tel : 01.53.38.85.18**

**mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)**



**Direction de la Jeunesse et Sports**

**Bureau des Écoles du Sport**

**25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS**

**Tel : 01.42.76.28.30**

**mail : [DJS-MDS@paris.fr](mailto:DJS-MDS@paris.fr)**

Paris, le mardi 3 juin 2025

# **FOOTBALL**

## **CHAMPIONNAT 2024-2025**

### **Tournois et matchs qualificatifs pour les FINALES DEPARTEMENTALES**

#### **I. DATES DES RENCONTRES**

**Les tournois et matchs qualificatifs pour les FINALES DEPARTEMENTALES auront lieu le**

**MERCREDI 4 juin 2025**

**ATTENTION : Il reste des matchs dans la poule 3**

**FINALES DEPARTEMENTALES USEP : MERCREDI 18 JUIN 2025**

#### **II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"**

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles Excellence se dérouleront dans la mesure du possible

- **sur un demi terrain de football voire sur un quart de terrain pour les poussins**
- **Equipes de 7 ou 8 joueurs dont 1 gardien de but + 3 remplaçants (nombre adaptable)**



### III. TERRAINS

Ils sont très divers. Les rencontres sont avant tout éducatives.

Les buts de fortune seront donc autorisés.

### IV. REGLES

Le règlement USEP est à votre disposition sur simple demande par mail.

### V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2015 - 2016	2 x 12 minutes (sauf indication)
PUPILLES	2013 - 2014 - 2015	2 x 15 minutes (sauf indication)

**Les enfants nés en 2015 peuvent jouer soit en POUSSINS soit en PUPILLES.**

**Pour cela il conviendra d'entourer, sur la licence de l'enfant, la catégorie choisie (PO ou PU) et de rayer celle qui n'est pas retenue pour lui.**

**Les organisateurs des rencontres pourront néanmoins adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.**

### VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

**PO et PU : ballons T4**

## VII. FEUILLES DE MATCHES

**IL EST SOUHAITABLE QUE LES JEUNES OFFICIELS REMPLISSENT UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'USEP. LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :**

- Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs
- Catégorie : PO, PU
- **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**
- Indiquez lisiblement le résultat.

Une fois le match terminé, il faut déclarer le score :

Sur le site internet de l'USEP : <https://usep75.fr/mercredi/envoyer-les-resultats>

Par téléphone : 01.53.38.85.18 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)

Par courrier USEP Paris 167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS

**Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.**

**En cas de litige, veuillez contacter l'USEP.**

## **VIII. LICENCES**

**Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés**

**par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.**

**Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en**

**cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de**

**l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.**

**Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.**

**SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.**

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

**En cas d' « anomalies », elle a décidé d'appliquer les sanctions suivantes :**

1<sup>ère</sup> : match perdu, 0 point marqué

2<sup>ème</sup> : exclusion du championnat

**CES MESURES SERONT APPLIQUEES STRICTEMENT.**

**Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.**

**Les enfants nés en 2011 (d'âge de 6<sup>ème</sup>) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.**

**Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.**

## **IX. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

**Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.**

**TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposées au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.**

## **X. FORMULE SPORTIVE**

**Rencontres par secteurs géographiques.**

<b>Classement aux points :</b>	<b>match gagné</b>	<b>4 points</b>
	<b>match nul avec but(s)</b>	<b>3 points</b>
	<b>match nul sans but</b>	<b>2 points</b>
	<b>match perdu</b>	<b>1 point</b>
	<b>forfait - pénalité</b>	<b>0 point</b>

**Deux forfaits, sans avertir l'adversaire, entraînent l'exclusion des rencontres USEP.**

## **XI. ARBITRAGE**

Cette année les équipes Pupilles doivent se présenter avec des Jeunes Officiels. Ces jeunes Officiels doivent être déclarés à l'USEP. Toute équipe qui se présente sans Jeunes Officiels pourra jouer le match mais sera déclarée perdante. Le règlement USEP de Football est téléchargeable sur le site de l'USEP : [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)

**Former de Jeunes Officiels au règlement Foot USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.**

**Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.**

Les Jeunes Officiels doivent arbitrer une rencontre, juger la touche, s'occuper du temps (chrono) ou des feuilles de matchs (vérification des licences et remplissage de la feuille de match) ce sont obligatoirement ces enfants qui officieront.

Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.

## XII. QUALIFICATIONS

Les vainqueurs de chaque match et de chaque tournoi sont qualifiés pour les finales départementales

## XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)



**Les résultats des matchs doivent nous parvenir le plus rapidement possible, le mercredi soir étant le mieux.**

**Nous comptons sur tout le monde.**

## **BONNE LECTURE**

**Nous restons à votre disposition si besoin est.**

---

## **SECTEUR OUEST**

**Stade Léon Biancotto : 6 Avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris**

**Métro ou Tram : Porte de Clichy**

**PU - BRONZE**

**Match n° 1 : BOURSAULT PU1 – LA FONTAINE PU1**

## SECTEUR NORD-EST

Stade Bertrand Dauvin : 12 Rue René Binet, 75018 Paris

Métro ou Tram : Porte de Clignancourt

PO EXC - ARGENT

Tournoi n° 2 : FLOCON PO1 – LASALLE PO1 – VILLETTE PO1

---

Stade Louis Lumière : 30 Rue Louis Lumière, 75020 Paris

Tram : Mairie de Miribel

PO EXC - OR

Tournoi n° 4 : GAMBETTA PO1 – TANDOU PO1 – CHAMPIONNET PO1

PO HON - OR

Match n° 5 : GAMBETTA PO2 – COTTON PO2

---

PU - OR

Tournoi n° 3 : LEPIC/MONT CENIS PU1 – CHAMPIONNET PU1 – GAMBETTA PU1

## SECTEUR NORD-EST (SUITE)

**Stade Docteurs Déjerine** : 36 Rue des Docteurs Dejerine, 75020

*Métro : Porte de Montreuil*

PO EXC - BRONZE

Tournoi n° 6 : ST SEBASTIEN PO1 – LESSEPS PO1 – LA PLAINE PO1

PO HON - ARGENT

Match n° 7 : BOLIVAR PO2 – OLIVIER METRA PO2

PU - ARGENT

Match n° 8 : TLEMCEN PU1 – GAMBETTA PU2 – FLOCON PU1

---

**Centre Sportif Maryse Hilsz** : 34 Rue Maryse Hilsz, 75020

*Métro ou Tram : Porte de Montreuil*

PO HON - BRONZE

Match n° 9 : MARYSE HILSZ PO2 – COTTON PO3

PU - BRONZE

Tournoi n° 10 : MARYSE HILSZ PU1 – JULIEN LACROIX PU2 – CHAMPIONNET PU2

## SECTEUR SUD-SUD-EST

Centre sportif Jules Noël : 3 Avenue Maurice d'Ocagne, 75014

Tram : Jean Moulin

PU - ARGENT

Match n° 11 : OUEST PU1 – JEANNINE MANUEL PU1

PO EXC - ARGENT

Match n° 12 : VANDREZANNE PO1 – JEANNINE MANUEL PO1

---

Centre Sportif La Plaine : 9 rue du Général Guillaumat, 75015 Paris

Tram : Georges Brassens

PO HON - BRONZE

Match n° 12 : BUFFON PO2 – PIERRE LAROUSSE PO2

PU - OR

Match n° 13 : BUFFON PU1 – DOMBASLE SERRES PU1

---

Stade Emile Anthoine : 16-18, ave de Suffren 75007 PARIS / Tel : 01.53.69.61.50

Métro : Bir Hakeim

PO EXC - OR

Match n° 14 : DUPLEIX PO1 – LACORDAIRE PO1

---

## SECTEUR SUD-SUD-EST ( SUITE)

Stade Suzanne Lenglen : 2 Rue Louis Armand, 75015

Métro : Balard Tram : Suzanne Lenglen

PO EXC - BRONZE

Match n° 15 : VIGEE LEBRUN PO1 – TURENNE PO1

PO HON - ARGENT

Match n° 16 : VIGEE LEBRUN PO2 – DUQUESNE PO2

Bonnes rencontres  
Usépiennes à tous !